

ASSEMBLÉE NATIONALE
4 juin 2026

DROIT À L'AIDE À MOURIR - (N° 2773)

N° AS447

AMENDEMENT

présenté par
Mme Sylvie Bonnet, M. Hetzel et M. Bazin

ARTICLE 2

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.